



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2023-2024

Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville

Tenue le 18 juin 2024

95D Boul. de Mortagne, Boucherville, J4B 6G4

Présences Membres bénévoles

1. Mélanie Arseneault
2. Jean Bernier
3. Louise Godin
4. Paul Lessard
5. Alain Mercier
6. Lucie Rochon

Présences Membres jeunesse (16-35 ans)

7. Marie Aubin
8. Marie-Hélène Boisvert
9. Anthony Favreau
10. Guillaume Fortin-Viens
11. Frédéric Goyette
12. Simon Homier
13. Cynthia Narbonne

Présence Membres partenaires

14. Rachel Garret, CSSP
15. Marilou Lajoie, Intégration compétences
16. Martin Lefebvre, CEAP
17. Mélanie Malo, École orientante l'Impact
18. Catherine Pelletier, MRCMY
19. Julien Tremblay-Finley, CEAP
20. Marie-Ève Trudeau, École de Mortagne
21. Fany Vincent, Équijustice Rive-Sud
22. Nicholas Imonti, Geyser Formation

Présences Non-membres, observateur

23. Brigitte Béliveau, UMQ
24. Brigitte Collin, mairesse suppléante, Ville de Varennes
25. Mélodie Arsenault, CJEMY
26. Alexia Bois, CJEMY
27. Charlotte Brassard, CJEMY
28. Sandra Colleoni, CJEMY
29. Amélie Coulombe Frigon, CJEMY
30. Joël Delisle, CJEMY
31. Matthieu Dubray, CJEMY
32. Angélique Gagnon Le Scelleur, CJEMY
33. Karine Higgins, CJEMY
34. Erwann Kermorvant, CJEMY
35. Jacinthe Lampron, CJEMY
36. Félicia Lehoux, CJEMY
37. Carine Leinenweber, CJEMY
38. Geneviève Lemay, CJEMY
39. Marie-Michelle Maurais, CJEMY
40. Élisabeth Paquette, CJEMY
41. Delphine Senicourt, CJEMY
42. Elise Violletti, CJEMY

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Elise Violletti, directrice générale, procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19h14 en soulignant la présence des dignitaires, des administrateurs, de l'équipe et des jeunes. Le quorum étant constitué des membres présents, la constatation du quorum est effectuée.

Un rappel des pouvoirs de l'assemblée, de la procédure de vote ainsi que des procédures d'assemblée est effectué par Elise Violletti. Ces informations sont issues des règlements généraux du CJEMY.

Article 12 - Pouvoirs de l'assemblée

L'assemblée constitue la première instance décisionnelle de la corporation, celle-ci doit :

- Adopter les orientations générales et les objectifs de la corporation ;
- Adopter le rapport des activités de la corporation ;
- Nommer le vérificateur ou mandater le conseil d'administration pour nommer le vérificateur des comptes pour l'année financière en cours ;
- Approuver ou ratifier les règlements nouveaux ou modifiés adoptés depuis la dernière assemblée générale ;
- Élire les membres du conseil d'administration ;
- Se prononcer sur toute autre question jugée pertinente.

Article 17 - Vote

Seuls les membres présents ont droit de vote. Le vote par procuration est prohibé. Le vote se prend à main levée ou au scrutin secret si tel est le désir d'un membre. Chaque membre actif a droit à un vote.

Les décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle requièrent la majorité simple des voix. Un vote du 2/3 des membres présents est requis lors d'une assemblée générale spéciale. En cas de partage des voix, le président a droit à un second vote.

Article 18 - Procédures d'assemblée

À l'exception des dispositions prévues aux présents règlements, la procédure utilisée lors d'une assemblée générale est déterminée par les personnes présentes. En cas de litige, on se réfère au code Morin dans son édition la plus récente.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

Il est proposé par Jean Bernier et appuyé par Nicholas Imonti que Guillaume Fortin-Viens agisse à titre de présidence d'assemblée. **Adopté à l'unanimité.**

3. Nomination du secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Jean Bernier et appuyé par Nicholas Imonti qu'Alexia Bois soit nommée secrétaire d'assemblée. **Adopté à l'unanimité.**

4. Adoption de l'ordre du jour

Guillaume Fortin-viens effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté au varia.

Il est proposé par Rachel Garret et appuyé par Marie-Hélène Boisvert d'adopter l'ordre du jour. **Adopté à l'unanimité.**

5. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2023

Guillaume Fortin-Viens mentionne qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres votant. Les membres présents prennent quelques minutes pour en faire la lecture. Aucune précision ou demande de correction ne sont demandées.

Il est proposé par Mélanie Arseneault, appuyé par Fany Vincent d'adopter le procès-verbal du 15 juin 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6. Présentation des états financiers audités 2023-2024

Guillaume Fortin-Viens invite monsieur Daniel Audet, CPA, CGA de la firme comptable Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L. à présenter les états financiers du CJEMY 2023-2024 à l'assemblée. Selon les principes comptables, ces états financiers représentent la bonne situation financière du CJEMY. Les états financiers audités ont été approuvés par le conseil d'administration au préalable et font l'objet d'une présentation aux membres pour information.

7. Nomination des vérificateurs 2023-2024

Alain Mercier, trésorier, mentionne que le conseil d'administration est satisfait du travail de la firme Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L. Le conseil d'administration propose de demeurer avec Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L.

Il est proposé par Nicholas Imonti et appuyé par Marilou Lajoie de nommer la firme Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L. afin d'effectuer la vérification financière 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

8. Présentation du rapport annuel 2023-2024

Guillaume Fortin-Viens débute la présentation du rapport annuel en effectuant la lecture du mot du président. Il cède ensuite la parole à Elise Violletti ainsi qu'à l'équipe afin de présenter les réalisations 2023-2024. Le rapport annuel peut être consulté directement sur le site WEB du CJEMY et l'année en image est disponible sur la chaîne Youtube du CJEMY.

Il est proposé par Mélanie Arseneault et appuyé par Fany Vincent d'adopter le rapport annuel 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

9. Prix Diane Théberge

Créé en 2016, lors des 20 ans du CJEMY, ce prix est remis à un partenaire en matière jeunesse qui s'est distingué, qui nous a tendu la main et qui a eu un impact dans la communauté. Nommé ainsi en l'honneur de madame Diane Théberge qui a été présidente du conseil d'administration du CJEMY pendant 20 ans. Guillaume Fortin-Viens invite Amélie Coulombe-Frigon à présenter la personne récipiendaire pour cette année.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la récipiendaire du Prix Diane Théberge pour 2024 est Louise Godin.

10. Élections des administrateurs

Règlements généraux

En vertu de l'article 19 des règlements généraux, l'assemblée doit nommer une présidence d'élection, un secrétariat d'élection ainsi que deux personnes afin d'agir à titre de scrutatrices.

Il est proposé par Nicholas Imonti et appuyé par Marilou Lajoie de nommer Elise Violletti comme présidente d'élection, Alexia Bois comme secrétaire d'élection, Amélie Coulombe-Frigon et Matthieu Dubray comme scrutateurs. **Adopté à l'unanimité.**

Procédures d'élection

Elise Violletti présente les procédures d'élection contenues aux règlements généraux :

- a) Les administrateurs sortant de charge sont rééligibles pour autant qu'ils conservent les qualités requises pour être membres ;
- b) L'assemblée peut mettre en nomination autant de candidats qu'elle désire, à condition que chaque proposition soit dûment appuyée ;
- c) Les mises en nomination sont closes sur une proposition appuyée et résolue ;
- d) Le président d'élection s'assure que chaque candidat accepte d'être mis en candidature à l'élection ;
- e) S'il y a élection, elle a lieu au scrutin secret et dans ce cas des scrutateurs sont désignés ;
- f) En cas d'égalité des voix entre les candidats, le président d'élection doit demander un nouveau tour de scrutin ;
- g) Après le décompte fait par les scrutateurs, le président d'élection donne le nom des candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes pour chaque poste concerné par ordre alphabétique, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Il ne donne toutefois pas le nombre de votes obtenus, ce qui demeure secret ;
- h) Les bulletins sont détruits par le président immédiatement après les élections sauf en cas de contestation ;
- i) Toute décision du président d'élection quant à la procédure lie l'assemblée à moins que cette dernière ne renverse la décision du président par un vote des 2/3 des membres présents.

Postes en élection

Elise Violletti présente les administrateurs actuels qui sont en élection.

- Marie-Hélène Boisvert
- Paul Lessard
- Guillaume Fortin-Viens

Guillaume Fortin-Viens a signifié qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat. De plus, par la suite au départ de Marie-Christine Veilleux en cours d'année, son poste est demeuré vacant. Nous avons donc quatre postes en élection cette année.

Mises en nomination

Elise Violletti mentionne l'ouverture des mises en nomination. Chaque proposition doit être appuyée afin que la mise en nomination soit valide.

- Mélanie Arseneault propose Paul Lessard à titre d'administrateur du CJEMY. La proposition est appuyée par Rachel Garret.
- Louise Godin propose Marie-Hélène Boisvert à titre d'administratrice du CJEMY. La proposition est appuyée par Guillaume Fortin-Viens.
- Rachel Garret propose Marie Aubin à titre d'administratrice du CJEMY. La proposition est appuyée par Paul Lessard.
- Fany Vincent propose Thierry-Michel Racicot à titre d'administrateur du CJEMY. La proposition est appuyée par Jean Bernier.

Il est proposé par Marilou Lajoie appuyé par Martin Lefebvre de clore la période de mise en nomination.

Adopté à l'unanimité.

Elise Violletti vérifie que les candidats mis en nomination acceptent d'être mis en candidature à l'élection.

- Marie-Hélène Boisvert : Accepte la nomination
- Paul Lessard : Accepte la nomination
- Marie Aubin : Accepte la nomination
- Thierry-Michel Racicot : Accepte la nomination

Elise Violletti demande à chaque candidat d'effectuer une brève présentation de leur motivation à être administrateurs du CJEMY. Puisque Thierry-Michel Racicot n'est malheureusement pas en mesure d'être présent, Elise Violletti effectue la présentation de sa candidature et de ses motivations à siéger au conseil d'administration du CJEMY.

Il est proposé par Jean Bernier appuyé par Nicholas Imonti d'élire en bloc les candidats qui ont manifesté leur intérêt à poursuivre leur implication. Les candidats sont :

- Marie-Hélène Boisvert
- Paul Lessard
- Marie Aubin
- Thierry-Michel Racicot

Adopté à l'unanimité.

Pendant la nomination des officiers, les membres ont pu poursuivre la visite des stations.

Elise Violletti présente le nouveau conseil d'administration et ses officiers :

1. Simon Homier, président et administrateur jeunesse
2. Mélanie Arseneault, vice-présidente
3. Alain Mercier, Trésorier
4. Antoine Frenette, secrétaire et administrateur jeunesse
5. Jean Bernier, administrateur
6. Marie-Hélène Boisvert, administratrice jeunesse

7. Paul Lessard, administrateur
8. Marie Aubin, administratrice jeunesse
9. Thierry-Michel Racicot, administrateur

Elise Violletti invite les administrateurs à l'avant afin de prendre une photo officielle du nouveau conseil d'administration. Elise Violletti procède à la fermeture des élections sous la proposition de Marilou Lajoie, appuyée par Rachel Garret.

Adopté à l'unanimité.

11. Présentation des orientations 2024-2025

Guillaume Fortin-Viens invite Joël Delisle à présenter les orientations 2024-2025. Les projets et activités qui verront le jour au cours de la prochaine année sont le fruit des efforts de toute l'équipe du CJEMY au cours des dernières années. Ils s'appuient sur les orientations de la planification stratégique 2024-2027. Vous pouvez consulter les détails dans le rapport annuel disponible en ligne sur notre site WEB.

Il est proposé par Fany Vincent, appuyé par Louise Godin de procéder à l'adoption des orientations 2024-2025. **Adopté à l'unanimité.**

12. Varia

Des remerciements sont faits à Guillaume Fortin-Viens pour souligner son implication au CJEMY.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Anthony Favreau, appuyé par Frédéric Goyette de procéder à la levée de l'assemblée à 20h50.

Adopté à l'unanimité.

Signature: 
Guillaume Fortin-Viens (Oct 23, 2024 13:31 EDT)

Email: gfortin-viens@hotmail.com

Guillaume Fortin-Viens, président d'assemblée

Signature: 
Alexia Bois (Oct 23, 2024 13:41 EDT)

Email: adjointe.administrative@cjemy.org

Alexia Bois, secrétaire d'assemblée

Signature: 
Alain Mercier (Oct 23, 2024 10:16 EDT)

Email: alainmercier2712@gmail.com

2024-06-18_PV_AGA_2023-2024

Final Audit Report

2024-10-23

Created:	2024-10-23
By:	Elise Violletti (direction@cjemy.org)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAz9wUKp3mdoC3IbLvgnI9sPALAmalBegd

"2024-06-18_PV_AGA_2023-2024" History

-  Document created by Elise Violletti (direction@cjemy.org)
2024-10-23 - 2:08:02 PM GMT
-  Document emailed to alainmercier2712@gmail.com for signature
2024-10-23 - 2:09:17 PM GMT
-  Email viewed by alainmercier2712@gmail.com
2024-10-23 - 2:14:29 PM GMT
-  Signer alainmercier2712@gmail.com entered name at signing as Alain Mercier
2024-10-23 - 2:16:34 PM GMT
-  Document e-signed by Alain Mercier (alainmercier2712@gmail.com)
Signature Date: 2024-10-23 - 2:16:36 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to gfortin-viens@hotmail.com for signature
2024-10-23 - 2:16:38 PM GMT
-  Email viewed by gfortin-viens@hotmail.com
2024-10-23 - 5:30:32 PM GMT
-  Signer gfortin-viens@hotmail.com entered name at signing as Guillaume Fortin-Viens
2024-10-23 - 5:31:20 PM GMT
-  Document e-signed by Guillaume Fortin-Viens (gfortin-viens@hotmail.com)
Signature Date: 2024-10-23 - 5:31:22 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to Alexia Bois (adjointe.administrative@cjemy.org) for signature
2024-10-23 - 5:31:23 PM GMT
-  Email viewed by Alexia Bois (adjointe.administrative@cjemy.org)
2024-10-23 - 5:41:06 PM GMT



Document e-signed by Alexia Bois (adjointe.administrative@cjemy.org)

Signature Date: 2024-10-23 - 5:41:43 PM GMT - Time Source: server



Agreement completed.

2024-10-23 - 5:41:43 PM GMT



Adobe Acrobat Sign